

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 AVRIL 2026 A 18H

Membres en exercice : 27

Membres présents : 25

Membres absents : 2

Dont membres représentés : 2

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis, en mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-12 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Sont présents : PIQUÉ Nathalie, COSTA Yannick, CAMPREDON Françoise, PACULL Joël, CAROLA Karine, FOURMOND Laurent, HOSTALLIER SARDA Liliane, MARGAILL Jean-Pierre, MOLINER Régis, CHAPPOT DE LA CHANONIE Dominique, BILLÈS Joël, LEBOEUF Chrystele, SOLER Christophe, JAKOBINA Sandrine, SANCHEZ PORICAL Marie-Ange, BARBERA Laurence, MEZY Christophe, BOURREL Sandrine, CAMPASOL Marine, VENOSINO David, CANOVAS François, MENDEZ Léocadie, GESLIN Florence, CALA Patrick, ROCA Xavier.

Absents excusés avant donné pouvoir : Mme PUY Pascale (pouvoir donné à Mme HOSTALLIER SARDA Liliane), Mme GILLARD Celyne (pouvoir donné à Mme MENDEZ Léocadie)

Absents excusés : -

Secrétaire de séance : M. VENOSINO David

Date de la convocation : 08/04/2026

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2026/028	INSTAURATION DE L'INDEMNITE DE MISE SOUS PLI ET DE COLISAGE DE LA PROPAGANDE ELECTORALE DANS LE CADRE DES ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026	► DECIDE : D'instaurer une indemnité de mise sous pli de la propagande électorale pour les élections municipales du 15 mars 2026, De fixer le montant global de cette indemnité, pour cette élection, à hauteur du montant maximum de la dotation forfaitaire mentionnée dans la convention relative à la réalisation des travaux de mise sous pli et du colisage de la propagande électorale conclue avec la Préfecture De répartir le montant global de cette indemnité de façon égale entre les agents bénéficiaires en tenant compte seulement du nombre d'opérations de mises sous plis auxquelles l'agent a participé. Autorise Mme le Maire à appliquer ces dispositions, dans le cadre des crédits définis pour le paiement de ces travaux, Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2026 de la Commune : la dépense sera imputée au chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés) compte 64118 -autres indemnités – personnels titulaires - ; la recette sera inscrite au chapitre 74 (dotations et participations), compte 7488 – autres attribution et participations.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/029	COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES	► DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret, DE CREER 8 commissions municipales, et d'arrêter la composition de chacune comme suit :	Adoption à l'unanimité des membres

		<u>COMMISSION FINANCES – URBANISME (12 membres) :</u> Yannick COSTA Joël PACULL, Dominique CHAPPOT DE LA CHANONIE, Chrystèle LEBOEUF, Régis MOLINER, Marie-Ange SANCHEZ, Joël BILLÈS, Christophe SOLER, Jean-Pierre MARGAILL, Marine CAMPASOL, François CANOVAS, Xavier ROCA. <u>COMMISSION CULTURE PATRIMOINE FETES COMMUNICATION (9 membres) :</u> Françoise CAMPREDON Dominique CHAPPOT DE LA CHANONIE, Chrystèle LEBOEUF, David VENOSINO, Marie-Ange SANCHEZ, Christophe MEZY, Sandrine BOURREL, Léocadie MENDEZ, Florence GESLIN. <u>COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ENVIRONNEMENT PROPRETE - PREVENTION DES RISQUES (12 membres) :</u> Joël PACULL Françoise CAMPREDON, Laurent FOURMOND, Dominique CHAPPOT DE LA CHANONIE, David VENOSINO, Joël BILLÈS, Christophe MEZY, Sandrine JAKOBINA, Christophe SOLER, Jean-Pierre MARGAILL, François CANOVAS, Patrick CALA. <u>COMMISSION EDUCATION JEUNESSE PERISCOLAIRE (9 membres) :</u> Karine CAROLA Laurence BARBERA, David VENOSINO, Sandrine BOURREL, Marine CAMPASOL, Pascale PUY, Christophe MEZY, Celyne GILLARD, Léocadie MENDEZ. <u>COMMISSION COMMERCE ARTISANAT ATTRACTIVITE ECONOMIE (6) membres :</u> Laurent FOURMOND Françoise CAMPREDON, Chrystèle LEBOEUF, Christophe SOLER, Sandrine BOURREL, Celyne GILLARD. <u>COMMISSION SOCIAL – HANDICAP (9 membres) :</u> Liliane HOSTALLIER SARDA Yannick COSTA, Karine CAROLA, Laurent FOURMOND, Chrystèle LEBOEUF, Pascale PUY, Sandrine JAKOBINA, Florence GESLIN, Léocadie MENDEZ. <u>COMMISSION TRAVAUX - COMMANDE PUBLIQUE (MAPA) (9 membres) :</u> Nathalie PIQUÉ Yannick COSTA, Françoise CAMPREDON, Liliane HOSTALLIER SARDA, Chrystèle LEBOEUF, Régis MOLINER, Marine CAMPASOL, Patrick CALA, François CANOVAS. <u>COMMISSION SECURITE - CITOYENNETE (9 membres) :</u> Dominique CHAPPOT DE LA CHANONIE Yannick COSTA, Françoise CAMPREDON, Régis MOLINER, Pascale PUY, Christophe MEZY, Sandrine JAKOBINA, Xavier ROCA, Florence GESLIN.	présents et représentés
2026/030	DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CCAS	► FIXE le nombre de membres du conseil d'administration à 16 (seize), soit huit membres élus et huit membres extérieurs nommés par le Maire.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/031	ELECTION DES MEMBRES DU CCAS	► DECLARE élus pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS de la commune de Pézilla-La-Rivière :	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

		Liliane HOSTALLIER SARDA, Yannick COSTA, Karine CAROLA, Laurent FOURMOND, Chrystèle LEBOEUF, Pascale PUY, Florence GESLIN, Xavier ROCA	
2026/032	ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	► DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, ► DESIGNE pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres de la commune de Pézilla-La-Rivière les membres suivants : Titulaires : Françoise CAMPREDON, Liliane HOSTALLIER SARDA, Régis MOLINER, Jean-Pierre MARGAILL, Patrick CALA Suppléants : Marine CAMPASOL, Yannick COSTA, Joël BILLÈS, Joël PACULL, François CANOVAS Mme Nathalie PIQUÉ, Maire, étant Présidente de cette commission.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/033	ELECTION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA PROMOTION DES LANGUES OCCITANE ET CATALANE (SIOCCAT)	► DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, ► DESIGNE comme délégués représentant la commune de Pézilla-La-Rivière au SIOCCAT : Déléguée titulaire : Mme Marie-Ange SANCHEZ PORICAL Délégué suppléant : M. Yannick COSTA	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/034	DESIGNATION DES DELEGUES AU SYM PYRENEES-MEDITERRANEE	► DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, ► DESIGNE les déléguées suivantes pour représenter la Commune au Syndicat Mixte pour la Restauration Collective, l'Animation Pédagogique et le Transport Pyrénées-Méditerranée (SYM P-M). : Mesdames Karine CAROLA / Laurence BARBERA.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/035	DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX ASSEMBLEES DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE PERPIGNAN MEDITERRANEE (SPL PM)	► DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, ► DESIGNE comme représentantes de la commune de Pézilla-La-Rivière : Membre titulaire : Nathalie PIQUÉ Membre suppléant : Françoise CAMPREDON	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/036	DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE	► DESIGNE en qualité de correspondant défense de la commune de Pézilla-La-Rivière M. Dominique CHAPPOT DE LA CHANONIE qui sera chargé notamment : - De relayer les informations relatives aux questions de défense, - De participer à la sensibilisation des jeunes citoyens, - De maintenir le lien avec les autorités militaires et les services de l'Etat.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/037	APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025	► ADOpte le compte financier unique 2025 du budget principal de la commune ► RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

	- BUDGET PRINCIPAL -		
2026/038	APPROBATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES PREVU PAR L'ARTICLE L 2241-1 DU CGCT - EX 2025 - COMMUNE	► APPROUVE le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2025 prévu par l'art L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la commune de Pézilla-La-Rivière	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/039	AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2025 - COMMUNE – BUDGET PRINCIPAL	AFFECTE le résultat de fonctionnement comme suit : ► <u>Affectation en section d'investissement au compte 1068 : 616 665.03 €</u> ► <u>Excédent de fonctionnement reporté compte 002 :</u> -	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/040	VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET ANNEXE - ZAE « LA BRANCA DEL MAS »	► APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget annexe de la ZAE « <i>La Branca del Mas</i> » ► CONSTATE l'absence totale d'exécution budgétaire sur l'exercice 2025, consécutive à la clôture du budget au 31 décembre 2024, ► DONNE quitus à l'ordonnateur et au comptable pour la tenue des comptes sur cet exercice.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/041	APPROBATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES PREVU PAR L'ARTICLE L 2241-1 DU CGCT - EX 2025 - BUDGET ANNEXE ZAE « LA BRANCA DEL MAS »	► APPROUVE le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2025 prévu par l'art L 2241-1 du CGCT pour le budget annexe de la ZAE « <i>La Branca del Mas</i> ».	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/042	VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT COMMUNAL « Al Vinyer »	► APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget annexe du lotissement communal « <i>Al Vinyer</i> » ► CONSTATE l'absence totale d'exécution budgétaire sur l'exercice 2025, consécutive à la clôture du budget au 31 décembre 2024, ► DONNE quitus à l'ordonnateur et au comptable pour la tenue des comptes sur cet exercice.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/043	APPROBATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES PREVU PAR L'ARTICLE L 2241-1 DU CGCT - EX 2025 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COMMUNAL « AL VINYER »	► APPROUVE le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2025 prévu par l'art L 2241-1 du CGCT pour le budget annexe du lotissement communal « <i>Al Vinyer</i> ».	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/044	VOTE DES TAUX 2026 – FISCALITE DIRECTE LOCALE	► DECIDE de ne pas augmenter pour l'année 2026 les taux actuels de la fiscalité directe locale qui sont donc de : • <u>Taxe Foncière Bâti (TFB) 2025 = 40,20 %</u>	Adoption à l'unanimité des membres

		• <u>Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) 2025 = 27,91 %</u> • <u>Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) 2025 = 14,25 %</u>	présents et représentés
-	ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE DE VOIRIE	Dossier reporté de l'ordre du jour.	-
2026/045	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	► APPROUVE la modification du tableau des effectifs du personnel communal	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/046	CONVENTIONS - TEMPS MERIDIEN PANIS SANDRA (TENNIS), HIP-HOP SANS FRONTIERE (HIP-HOP)	► APPROUVE les projets de convention ci-joints à passer avec chacun des intervenants : • Mme Sandra PANIS, monitrice de tennis pour une deuxième période d'activité sur le 2^{ème} trimestre 2026 : 600 € • Monsieur Renald LECLERCQ, ayant changé le nom de son association est aujourd'hui intervenant au nom de l'association « Hip-Hop sans frontières » (hip-hop) : 2 080 € ► AUTORISE Madame le Maire à signer ces conventions ainsi que tous documents s'y rapportant.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/047	CONVENTION MISE A DISPOSITION AUX ASSOCIATIONS DU VEHICULE COMMUNAL	► APPROUVE le projet de convention ci-annexé à passer entre la Commune et les associations du village souhaitant bénéficier de la mise à disposition du véhicule communal Renault Trafic 9 places ; ► AUTORISE Mme le Maire à signer la convention ainsi que tout acte utile en la matière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/048	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN DEFIBRILLATEUR EXTERNE SEMI-AUTOMATIQUE ET D'UN COFFRET DE PROTECTION	► APPROUVE la convention ci-annexée portant sur la mise à disposition gratuite par le Conseil Départemental des P-O d'un défibrillateur externe semi-automatique et d'un coffret de protection ; ► DESIGNE M. Anthony BAYARD, adjoint des services techniques municipaux , comme personne référente défibrillateur. ► AUTORISE Mme le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/049	CONVENTION PLAN OBJET 66 – CONSERVATION PREVENTIVE ET CURATIVE D'UNE PIECE D'ORFÈVRIERIE – OSTENSOIR XIX^{ème} SIECLE – EGLISE DES SAINTES HOSTIES	► APPROUVE la convention plan objet 66 ci-annexée concernant la conservation préventive et curative d'une pièce d'orfèvrerie – ostensor du XIX ^{ème} siècle dit « des Saintes Hosties », conservé dans l'église des Saintes-Hosties ; ► AUTORISE Mme le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Liste des délibérations publiée et affichée le : 22/04/2026